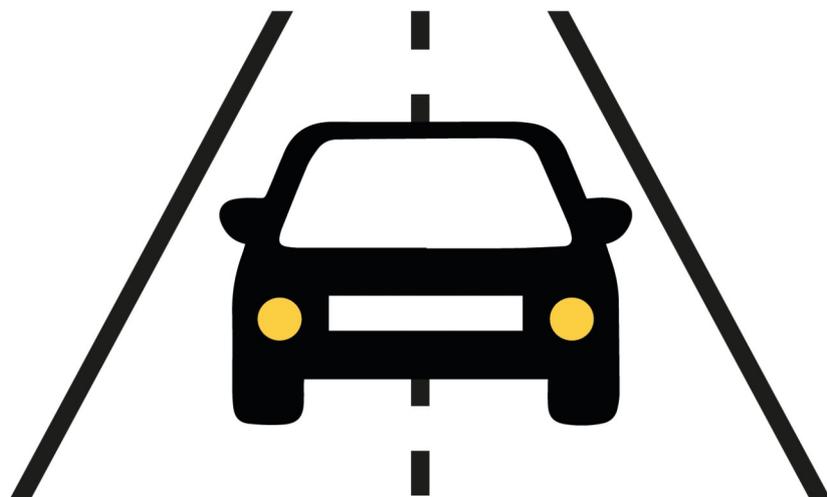




PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2022



**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

Madame, Monsieur,

Dans les Hautes-Pyrénées, l'année 2021 a connu une augmentation globale du nombre des accidents routiers et des victimes pour la troisième année consécutive.

La lutte contre l'insécurité routière et les drames humains qu'elle provoque (20 personnes décédées sur les routes du département) ne pourra passer que par une modification significative et durable des comportements des usagers et en premier lieu, par le respect scrupuleux des règles du Code de la route. L'analyse de l'accidentalité récente montre la prégnance de cette problématique notamment avec des refus de priorité.

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière dresse le bilan de l'accidentalité de l'année 2021 et les initiatives et interventions de prévention routière réalisées par la préfecture ou les partenaires. Il met l'accent sur les jeunes, les modes doux et les deux roues motorisées. Il présente également les actions de prévention programmées sur l'année en cours.

Je souhaite remercier tous ceux qui s'investissent dans cette politique publique prioritaire : Intervenants Départementaux de Sécurité Routière, associations, entreprises, collectivités locales, services de l'État, gestionnaires des routes, établissements scolaires...

Nous avons tous un rôle à jouer, à titre individuel ou collectif, afin de faire progresser la sécurité sur la route.



## **Sécurité Routière Vivre ensemble**

**Rodrigue FURCY**  
Préfet des Hautes-Pyrénées

# Sommaire

I. Présentation du département - le réseau routier et son trafic.....	4
II. L'accidentalité départementale 2021.....	5
1. Accidentalité générale et tendances.....	5
2. Répartition des accidents.....	6
Selon le mois.....	6
Selon le jour de la semaine.....	6
Selon l'heure de la journée.....	7
Selon la catégorie d'usagers.....	7
3. Analyse des causes des accidents.....	8
Les causes des accidents.....	8
Les accidents mortels.....	8
4. Analyse par rapport aux enjeux du DGO.....	9
a. Le risque routier professionnel.....	9
b. Les conduites après usage de substances psycho-actives.....	10
c. Les jeunes de 14 à 29 ans.....	10
d. Les seniors.....	11
e. Les modes doux : piétons et cyclistes.....	11
f. Les distracteurs.....	12
g. Les deux roues-motorisées.....	13
III. Le DGO et le PDASR.....	14
1. Rappel des enjeux du DGO.....	14
2. Le Plan départemental de sécurité routière.....	14
3. Bilan 2021 en termes d'actions de prévention.....	15
a. Bilan des interventions en régie par le bureau de la sécurité routière.....	15
b. Les élus référents de sécurité routière.....	18
c. Le dispositif Label Fête.....	18
d. Bilan des interventions des associations.....	18
e. Bilan du prêt de matériel par nombre de jour de prêt.....	21
4. Le plan départemental de sécurité routière 2022.....	21
a. Les projets 2022 en régie ou accompagné des partenaires.....	21
b. Le financement des actions 2022.....	23
IV. Annexes.....	24

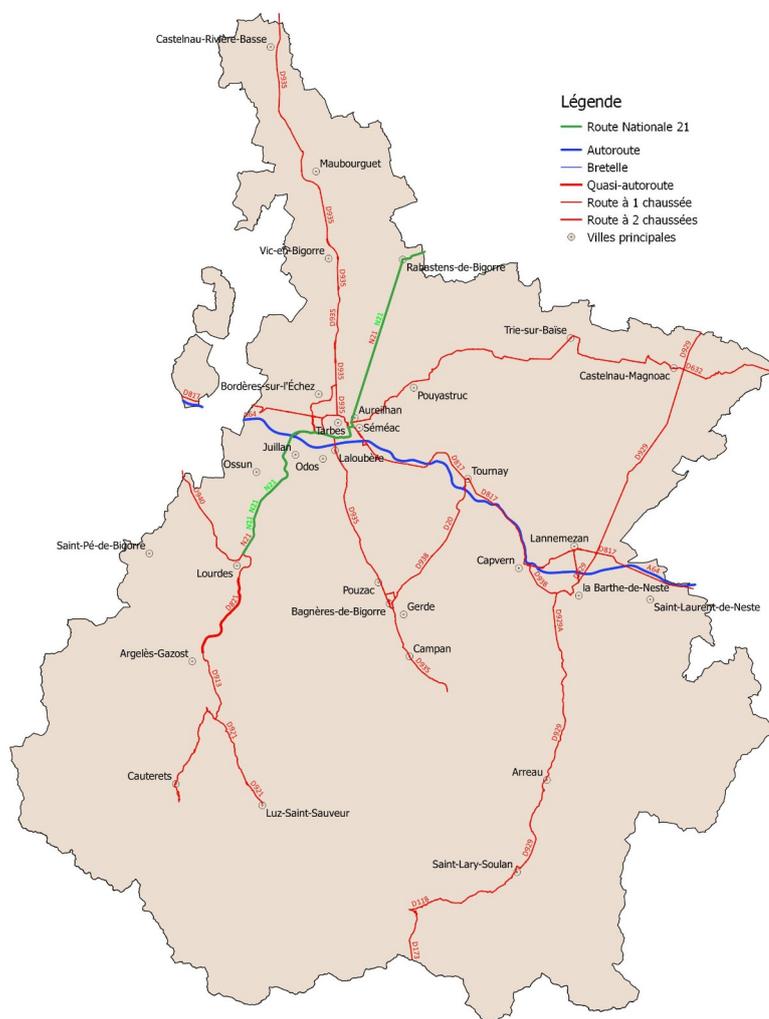
# I. Présentation du département – le réseau routier et son trafic

Le réseau structurant est géré par 4 gestionnaires routiers différents :

- Le réseau National Concédé autoroutier qui traverse le département d'Est en Ouest avec l'autoroute A 64 sur 57 km.
- La route Nationale 21 arrive du Gers depuis le Nord du département vers le Sud jusqu'à Lourdes en passant par Tarbes sur 43 km.
- Les routes départementales (2 942 km) qui représentent 44 % des routes du département dont 1 335 km en montagne.
- Enfin, le réseau des voies communales avec 3 616 km soit 54 % des routes du département.

Le tiers sud du département est une région montagneuse dont les vallées sont des axes structurants.

Tarbes est la première agglomération du département et concentre la majorité du trafic. Elle est suivie par la commune de Lourdes et son attractivité touristique.

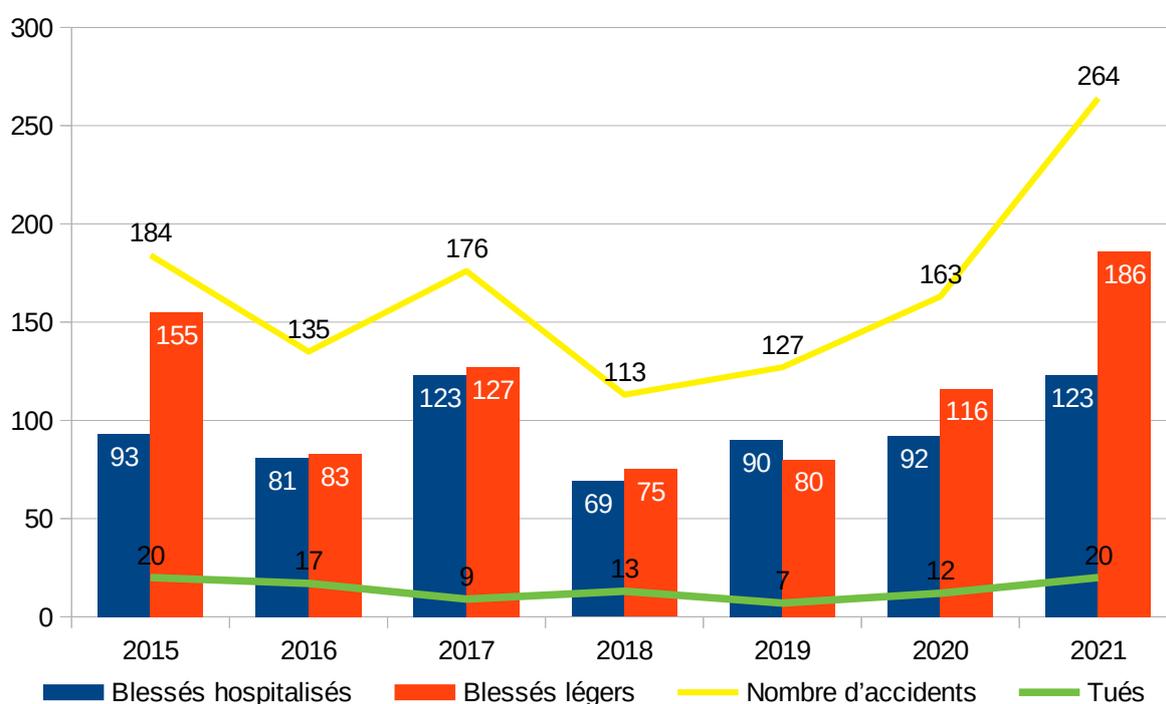


La crise sanitaire et ses mesures exceptionnelles de couvre-feu du 2 avril au 2 mai 2021 ont entraîné une modification du comportement de nombreux usagers en matière de déplacement notamment en zone urbaine : marche, trottinettes, vélos, deux-roues motorisés et voitures ont été privilégiés.

## II. L'accidentalité départementale 2021

### 1. Accidentalité générale et tendances

En 2021, 264 accidents, 20 morts et 309 blessés (dont 123 blessés hospitalisés) ont été recensés dans le département. 69 % des accidents ont eu lieu en agglomération. Le nombre d'accidents a subi une forte augmentation en 2021 tout comme le nombre de morts qui a retrouvé le niveau de 2015 et le nombre de blessés légers. Cette augmentation est liée à une rupture statistique s'expliquant par une meilleure prise en compte des accidents avec blessés légers.



*Nombre d'accidents, de blessés et de tués sur les 7 dernières années*

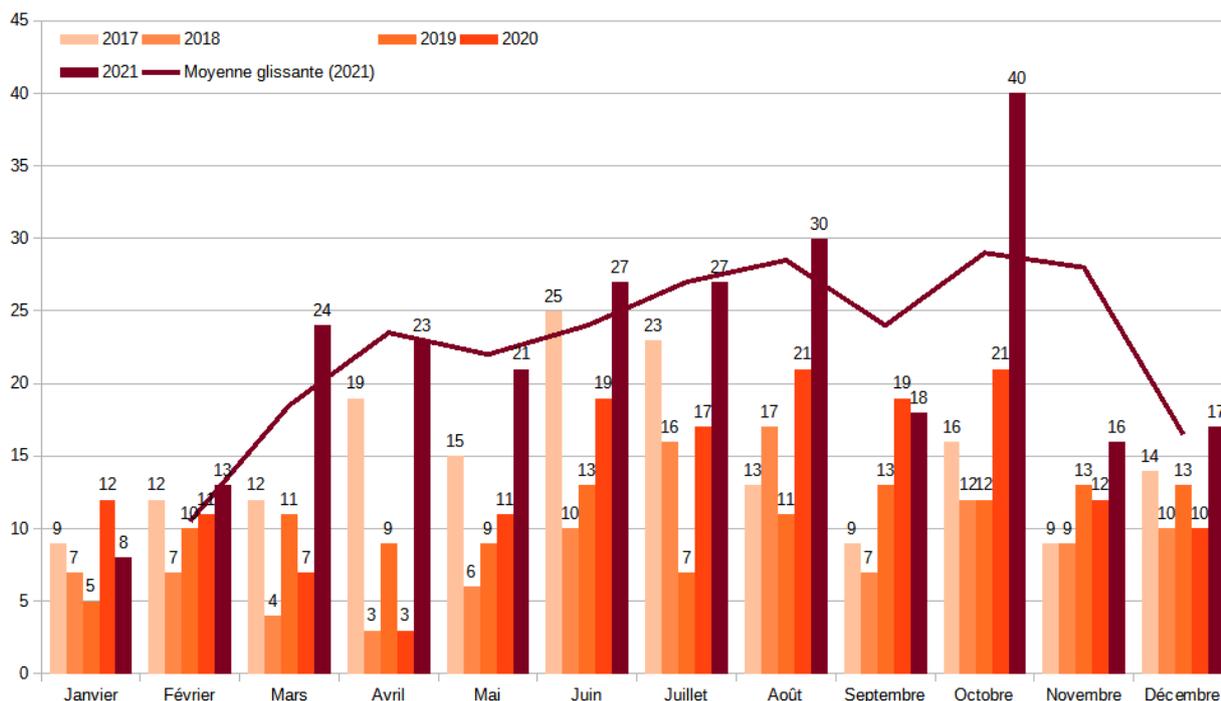
La reprise des déplacements en 2021 a été tempérée par une période de confinement en avril, de couvre-feux sur l'ensemble du premier semestre, et de plusieurs périodes où le télétravail était fortement recommandé.

Les évolutions hebdomadaires de l'accidentalité, liées aux fluctuations conjoncturelles de trafic, présentent sur le territoire national des inflexions moins marquées en 2021 qu'en 2020 lors de la période de confinement du mois d'avril.

Les restrictions de circulation en lien avec la situation sanitaire ont eu moins d'impact en 2021 que l'année précédente.

## 2. Répartition des accidents

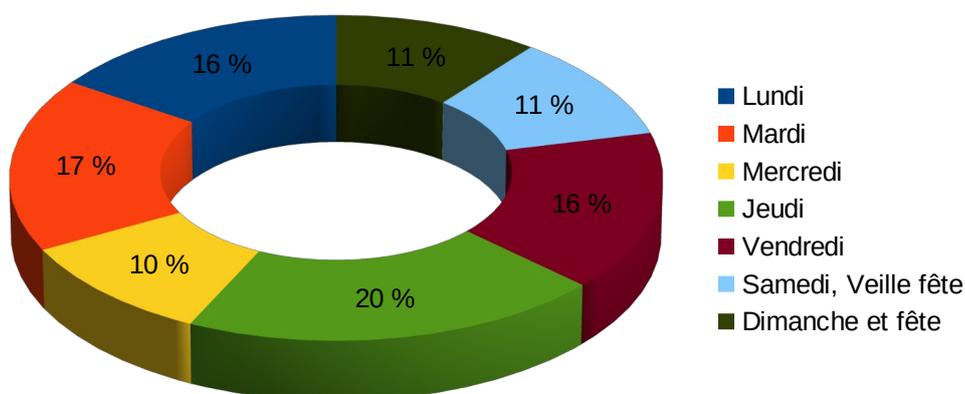
### ■ Selon le mois



Répartition mensuelle des accidents entre 2017 et 2021

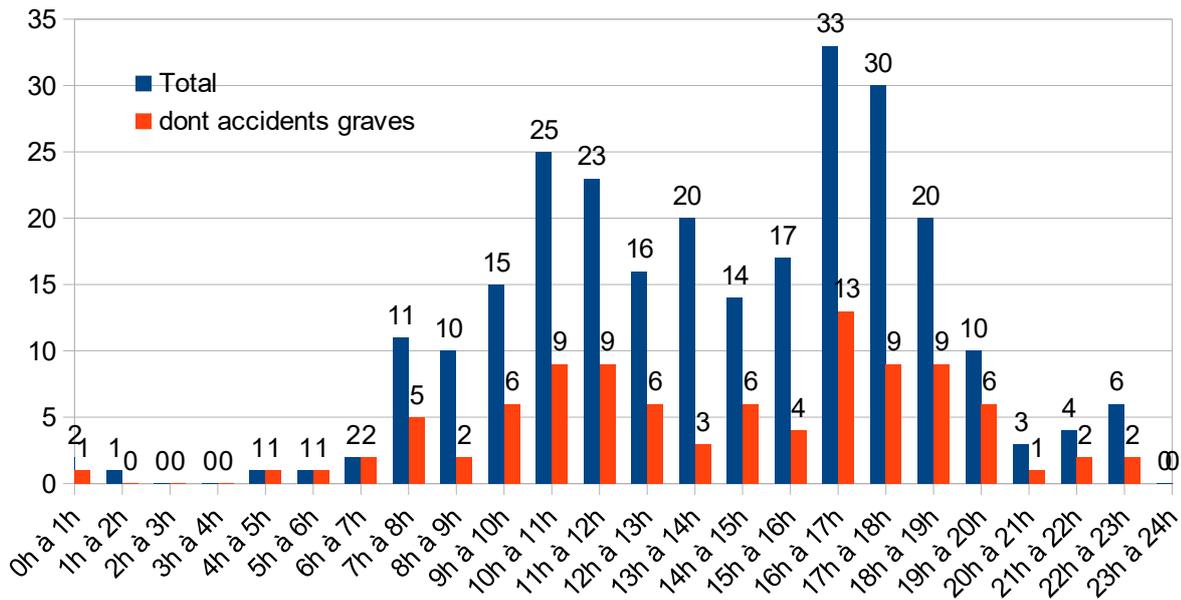
La répartition mensuelle des accidents montre un nombre comparable d'accidents en janvier et février 2021, puis une très forte augmentation du nombre d'accidents dès le mois de mars jusqu'au mois d'octobre lié à un fort relâchement des comportements dans cette période avec une moyenne de 26 accidents par mois sur 8 mois.

### ■ Selon le jour de la semaine



Contrairement à 2020, ce sont les jeudis qui ont été les plus accidentogènes en 2021 avec un accident chaque jeudi de l'année.

## ■ Selon l'heure de la journée



Les accidents se produisent tout au long de la journée de 7 h à 23 h avec 2 pics entre 16 h et 19 h et en fin de matinée de 10 h à 12 h. Il en est de même pour les accidents graves (accidents mortels et accidents avec des blessés hospitalisés).

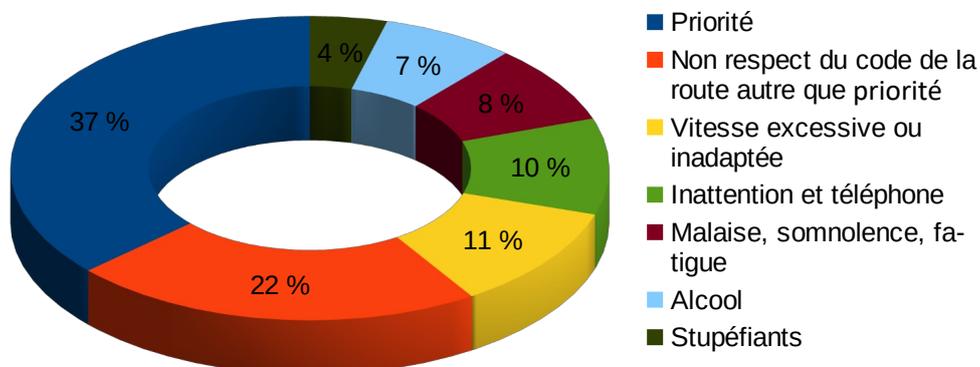
## ■ Selon la catégorie d'usagers



86% des accidents concernent des véhicules légers, suivi des usagers vulnérables piétons et vélos (32%) puis des 2 Roues Motorisées (2RM) : motos, scooters et cyclomoteurs (26%).

### 3. Analyse des causes des accidents

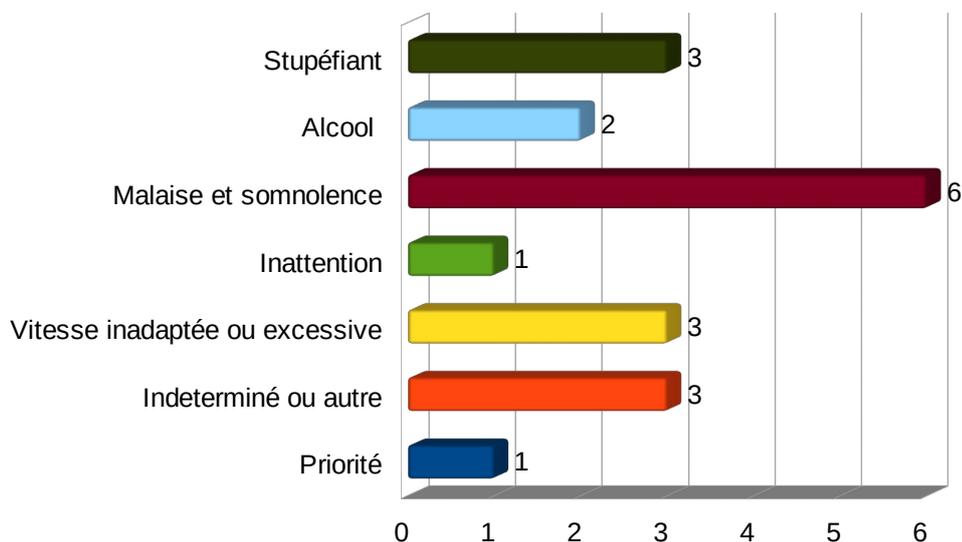
#### ▪ *Les causes des accidents*



59 % des accidents sont liés au non-respect du Code de la route dont 37 % au non-respect de la priorité. La vitesse qu'elle soit excessive ou inadaptée est en cause dans 11 % des accidents comme l'inattention. Alcool et stupéfiants sont moins représentés dans les accidents de 2021.

#### ▪ *Les accidents mortels*

Sur les 20 morts recensés en 2021, 12 sont situés hors agglomération et 8 en agglomération.



6 personnes sont décédées suite à un malaise au volant ou suite à un endormissement. Pour 2 des accidents mortels, le conducteur responsable cumulait alcool, stupéfiant et vitesse inadaptée ou excessive.

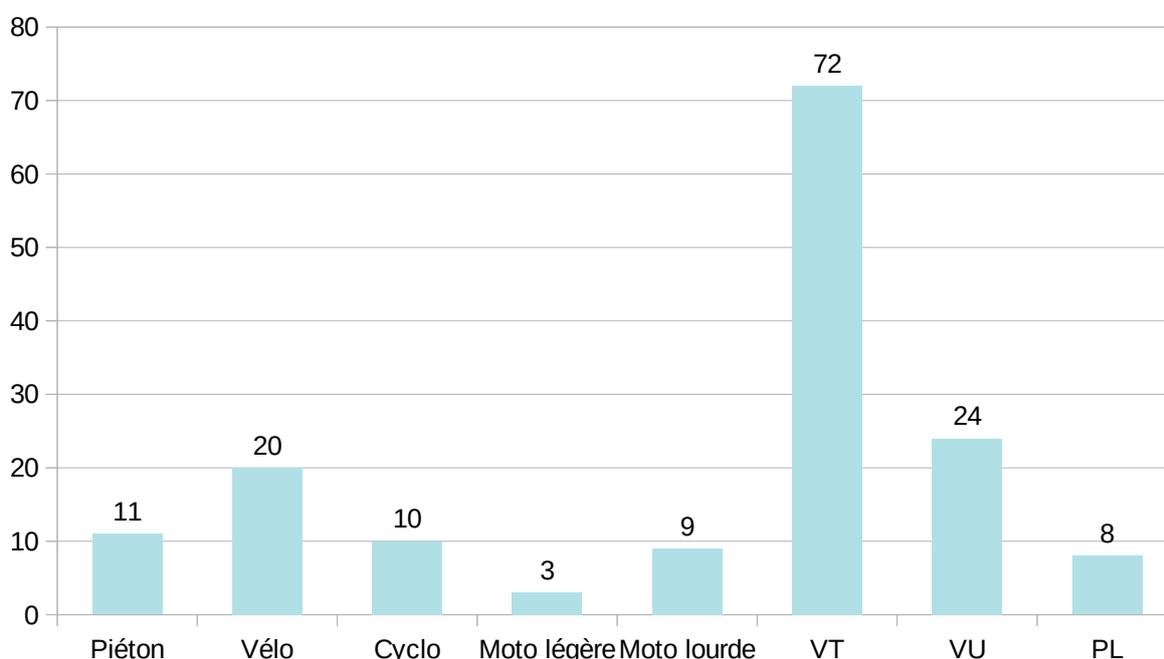
## 4. Analyse par rapport aux enjeux du DGO

### a. *Le risque routier professionnel*

Le risque routier professionnel comprend les trajets effectués dans le cadre de l'activité professionnelle ainsi que les trajets domicile-travail.

Globalement en 2021, le risque routier professionnel est impliqué dans 36% des accidents dont 4 mortels. 41% des blessés et 18% des blessés hospitalisés concernent des usagers effectuant le trajet professionnel (domicile-travail et utilisation professionnelle). Les trajets domicile-travail sont légèrement supérieurs dans cette catégorie, ainsi que dans la responsabilité de l'accident.

	Nombre d'accidents	Nombre de tués	Nombre de blessés	Nombre de blessés hospitalisés
Utilisation professionnelle	45	4	64	15
Utilisation professionnelle ET conducteur responsable de l'accident	27	1	39	7
Trajet domicile – travail	51	3	64	7
Trajet domicile – travail ET conducteur responsable de l'accident	30	2	33	4



La majorité des accidents dans le cadre professionnel se produisent en véhicule légers (véhicules de tourisme et utilitaires), avec néanmoins quelques accidents chez les usagers vulnérables (piétons, vélos) en augmentation par rapport à 2019. Le nombre de professionnels de la route (poids lourds et autobus) se maintient passant de 3 à 8.

### b. Les conduites après usage de substances psycho-actives

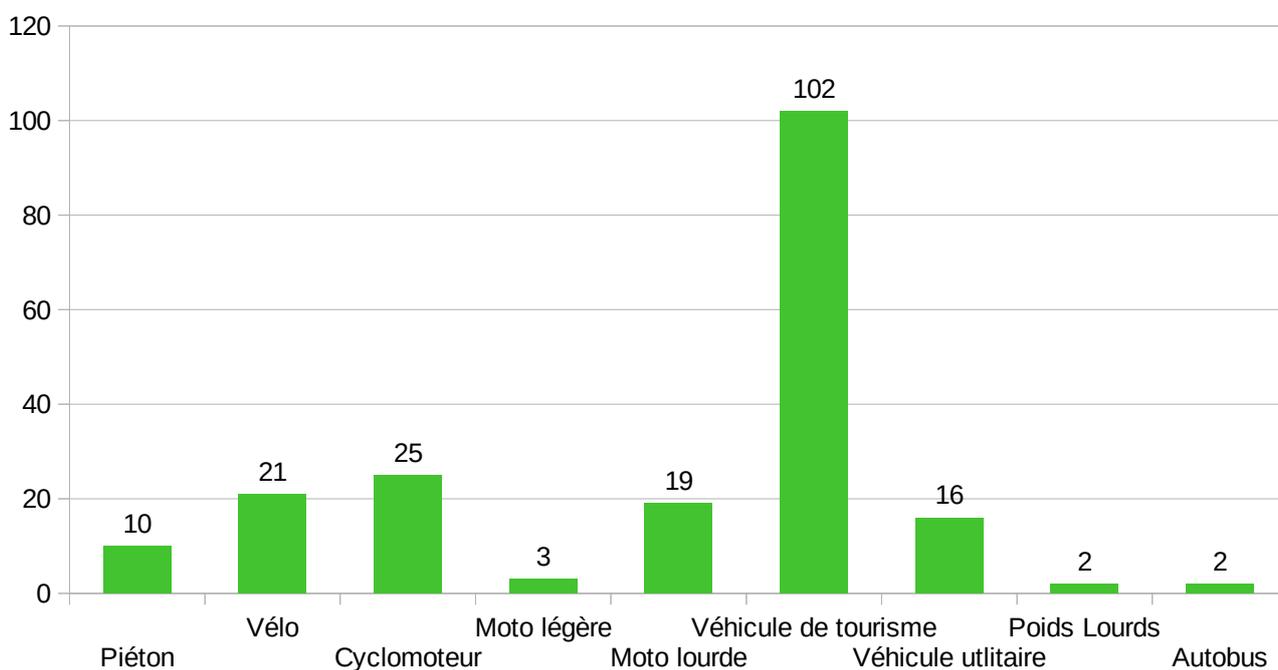
L'alcool et les drogues sont présents dans 21% des accidents et représentent 3 accidents mortels sur 20.

	Accidents		Tués	Blessés		Dont blessés hospitalisés	
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
Alcool	19	9,1%	2	21	6,8%	11	10,1%
Stupéfiant	11	9,7%	3	10	10,1%	6	6,9%
Alcool ou stupéfiant	24	21,2%	3	25	25,2%	13	14,9%
Alcool et stupéfiant	6	5,3%	2	6	6,1%	4	4,6%

Les pourcentages sont calculés par rapport aux accidents pour lesquels le contrôle a été effectué soit 209 accidents pour le contrôle alcoolémie et 113 accidents pour les contrôles stupéfiants.

### c. Les jeunes de 14 à 29 ans

Les jeunes sont impliqués dans 48,8 % des accidents et notamment dans 4 des 20 accidents mortels. Cette tranche d'âge recense 22 % de blessés graves (27 blessés hospitalisés) et est fortement impliquée dans les accidents puisqu'ils sont présumés responsables dans un tiers des cas.



Répartition des accidents impliquant des jeunes par mode de transport

Les jeunes sont majoritairement impliqués dans des accidents de voitures mais également dans les 2 roues-motorisés et les modes doux.

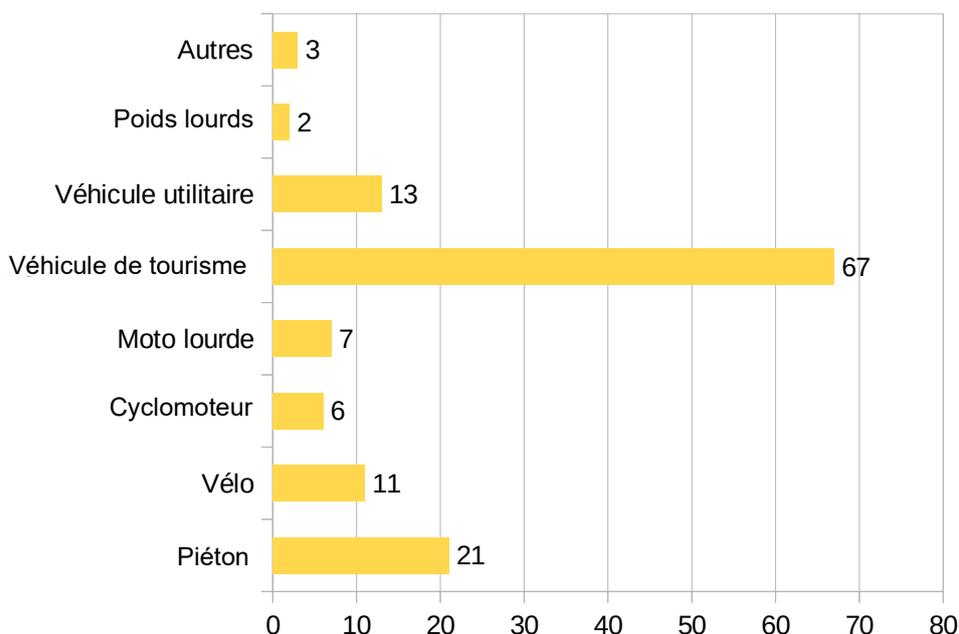
Sur les 129 accidents avec un conducteur entre 14 et 29 ans, 79 sont recensés dans la tranche 18 – 24 ans et 28 dans la tranche 14–17 ans.

### d. Les seniors

30,3 % des accidents implique des seniors dont 11 tués de plus de 65 ans. Le nombre d'accidents se répartit comme suit :

- 20,1 % pour la tranche 65–74 ans
- 12,8% pour les 75 ans et plus

Ils représentent également 19,7 % des blessés et 14,6 % des blessés hospitalisés.

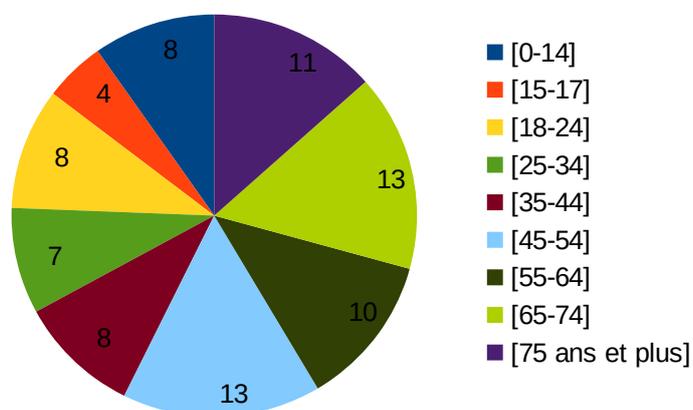


Répartition des accidents impliquant un senior par mode de déplacement

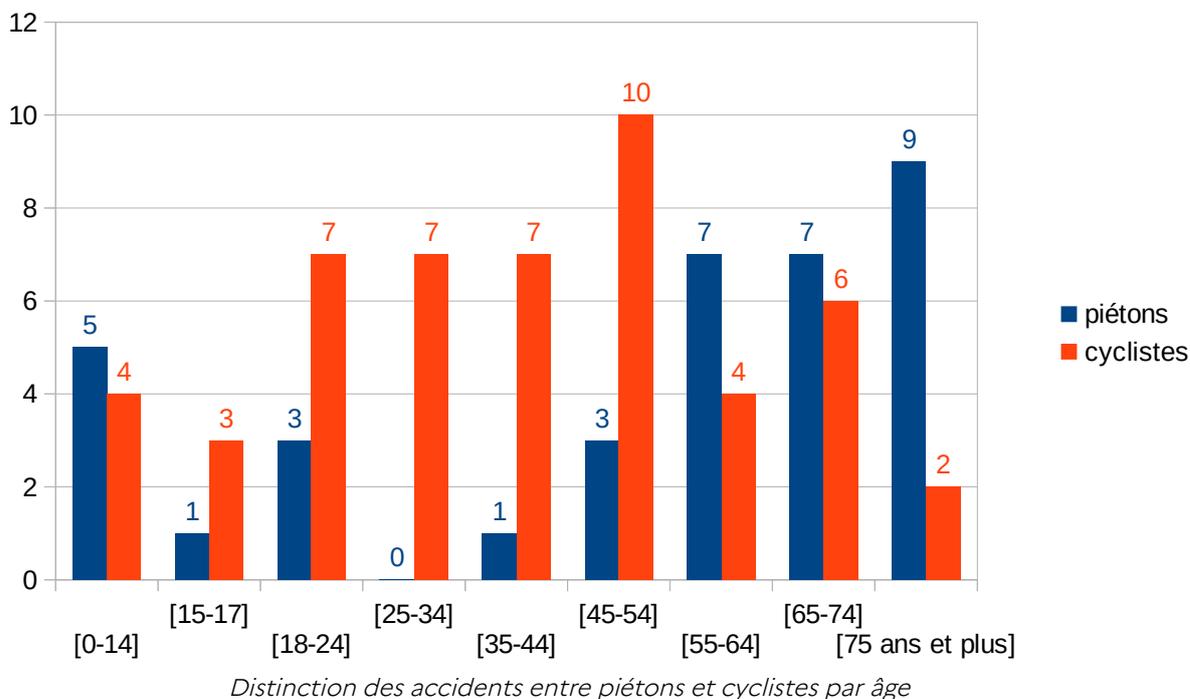
Les véhicules légers restent majoritaires bien que le nombre d'accidents de cyclistes ou de piétons soit en augmentation par rapport 2019 (20 accidents).

### e. Les modes doux : piétons et cyclistes

Les modes de déplacement doux sont concernés dans 32,2 % des accidents et ont enregistré 6 tués (2 cyclistes et 4 piétons) en 2021. Ils représentent 26,2 % des blessés et 19,5 % des blessés hospitalisés. Cette catégorie est impactée de manière comparable à 2019 avec 30,7 % des accidents et 24 % des blessés.



Cumul des blessés à pied et à vélo

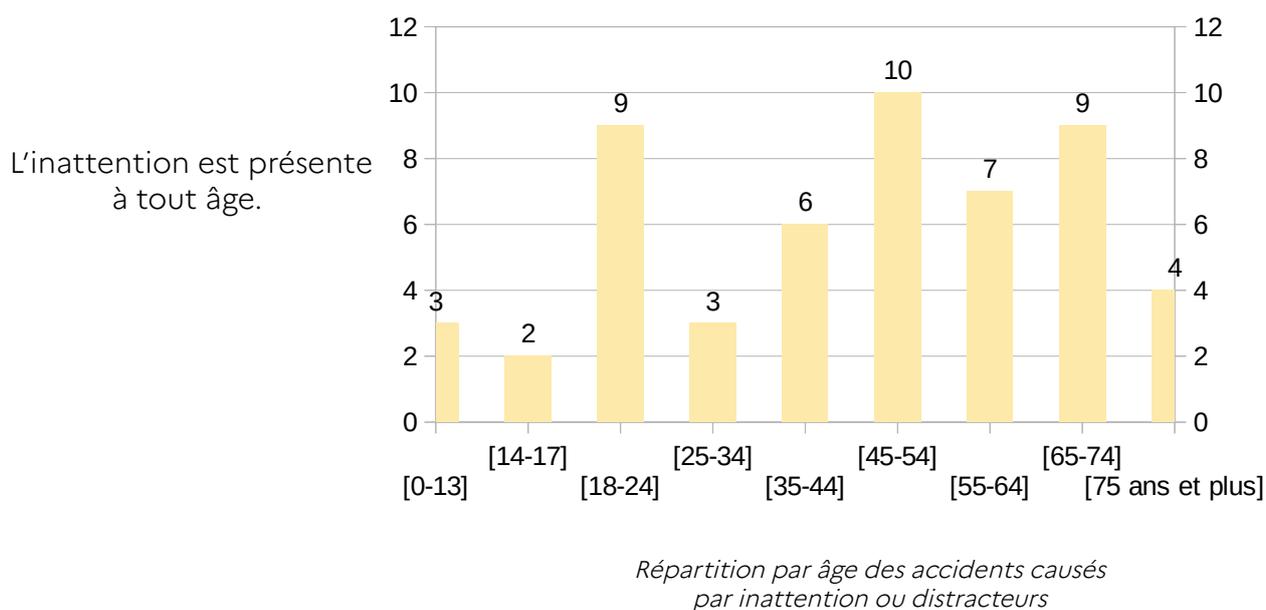


Les piétons seniors sont plus accidentés que les cyclistes en 2021 mais, contrairement à 2019, la répartition des accidents de cyclistes est plus homogène vis-à-vis de l'âge. Cette constatation est probablement due à la modification des déplacements d'une partie de la population en lien avec la crise sanitaire.

### *f. Les distracteurs*

Peu d'accidents font l'objet d'une analyse concernant l'utilisation du téléphone portable.

Afin d'avoir des données pertinentes, l'analyse porte sur les distracteurs et les accidents ayant pour cause l'inattention. Ils représentent 10,2 % des accidents et l'inattention est la cause d'un seul accident mortel mais a généré 13,3 % des blessés.



## g. Les deux roues-motorisées

Les deux roues-motorisées (2RM) sont impliqués dans 26,9 % des accidents. Le département compte 3 tués parmi les 20 morts sur 2021, 25,5 % des blessés et 22,7 % des blessés hospitalisés.

	Nb d'accidents	Nb de tués	Nb de blessés total	Nb de blessés hospitalisés
Global	71	3	79	28
Dont le conducteur de 2RM est responsable de l'accident	44	3	47	29

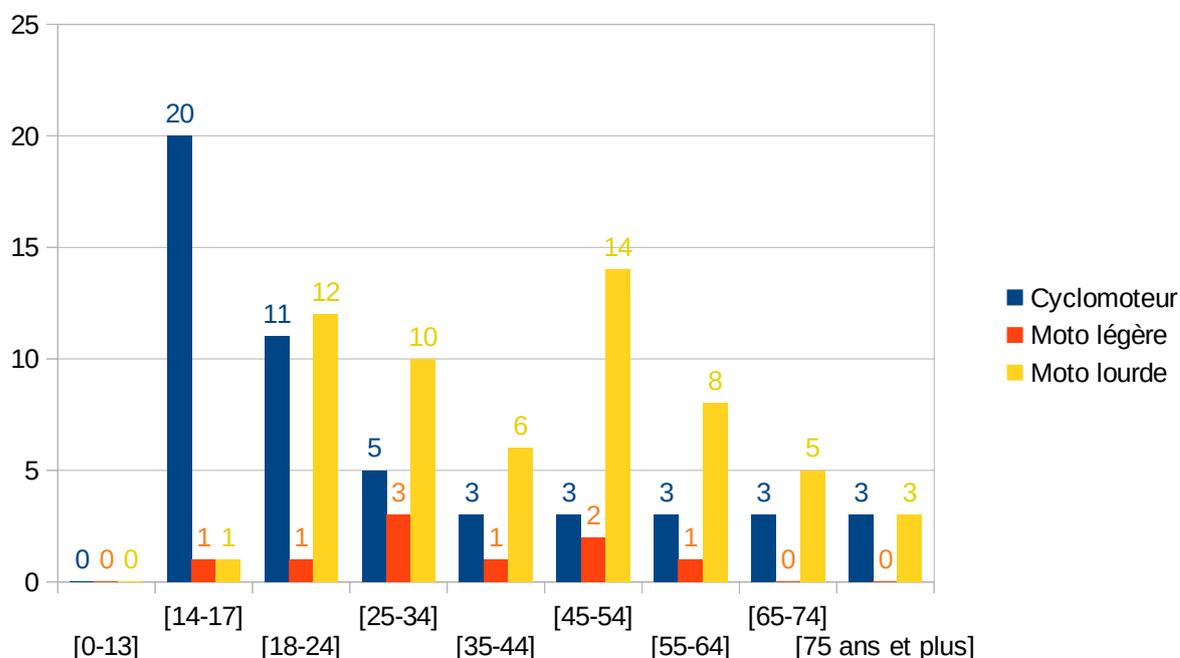
Dans 64,3% des cas, les 2RM sont responsables des accidents.

Type de véhicule	Nombre d'accidents
Cyclomoteurs*	29
Moto légère**	5
Moto lourde ***	38

Cyclomoteurs\* : catégorie qui comprend les cyclomoteurs, les scooters et les 3RM de moins de 50 cm<sup>3</sup>

Moto légère\*\* : catégorie qui comprend les cyclomoteurs, les scooters et les 3RM d'une puissance comprise en 50 cm<sup>3</sup> et 125 cm<sup>3</sup>

Moto lourde\*\*\* : catégorie qui comprend les cyclomoteurs, les scooters et les 3RM de plus de 125 cm<sup>3</sup>



Les jeunes sont les plus impactés en cyclomoteurs suivis par les 45-54 ans en motos lourdes.

### III. Le DGO et le PDASR

#### 1. Rappel des enjeux du DGO

Le document général d'orientation 2018 – 2022 a été signé le 11 mars 2019 par le Préfet, le Président du Conseil Départemental, le Président de l'association des Maires Ruraux de France, la Présidente de l'Association départementale des Maires et le Procureur de la République. Il fixe les enjeux et les orientations d'action en matière de sécurité routière dans le département pour ces 5 années.

Les enjeux prioritaires, déterminés sur la base d'un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires concernés, sont les suivants :

- le risque routier professionnel
- les conduites après usage de substances psychoactives
- les jeunes de 14 à 29 ans
- les seniors
- le partage de la voirie : les modes doux
- les distracteurs
- les 2 roues-motorisées

#### 2. Le Plan départemental de sécurité routière

Le PDASR regroupe, sous l'autorité du Préfet, l'ensemble des moyens et dispositifs de lutte contre l'insécurité routière au niveau départemental. Le PDASR est élaboré de façon annuelle, dans le cadre de la politique locale de sécurité routière. Elle est portée par la Directrice de cabinet, le chef de projet sécurité routière, et son animation relève de la responsabilité de la coordinatrice départementale de sécurité routière.

Au vu du bilan de l'accidentalité 2021, l'accent devra être mis sur les seniors, les jeunes et les modes doux.

Orientation	Pourcentage d'accidents	Nombre de tués	Pourcentage de blessés
Le risque routier professionnel	36,4%	3	15,9%
Les substances psychoactives *	11,4% *	3	31,0% *
Les jeunes de 14 à 29 ans	48,8%	4	41,70 %
Les seniors	30,3%	11	24,3%
Les modes doux	32,2%	6	26,5%
Les distracteurs	10,2%	1	8,1%
Les deux roues-motorisés	26,9%	3	25,2%

\* Les pourcentages du tableau sont calculés par rapport aux accidents pour lesquels le contrôle a été effectué.

### 3. Bilan 2021 en termes d'actions de prévention

#### a. *Bilan des interventions en régie par le bureau de la sécurité routière*

- **Le risque routier professionnel**

Le 29 juin 2021, le Préfet a invité des entreprises du département pour officialiser la création du **Club entreprises et sécurité routière 65**. 8 entreprises, représentant plus de 1600 salariés, ont répondu à l'appel.

Bien que venant de secteurs différents, chaque entreprise a fait part de sa détermination pour s'engager dans la démarche de réduction du nombre d'accidents liés au risque routier (1<sup>re</sup> cause de décès en milieu professionnel).

#### Entreprises engagées :

- Transports Barcos (transports routiers)
- Keolis Pyrénées (transports de voyageurs)
- Big Mat Toujas et Coll ( matériaux)
- Routiere des Pyrénées (travaux publics)
- SMTD (traitement des déchets)
- Bouriette (formation de formateurs routiers)
- CACG (aménagement du territoire)
- ADMR (aide à la personne)
- Sanguinet (scierie)
- A.S.M.T. (santé au travail)



Une première réunion du club s'est tenue dans les locaux du S.M.T.D. le 05 octobre 2021. La discussion a porté sur l'utilité d'un club sécurité (définition du risque routier professionnel, éléments de contexte, accidentologie départementale) et le comment (objectifs, avantages, statut juridique, fonctionnement, moyens...).

Les animateurs ont fait un point réglementaire : responsabilités des employeurs et des salariés, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, axes de management, partenaires à solliciter... Le prochain rendez-vous portera sur le sommeil et la conduite .

- **Les 2 roues-motorisées**

Le Ministère de la Défense, de l'Éducation Nationale et l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationale), ont organisé un **rallye citoyen le 1er juin 2021** dans l'enceinte du 35<sup>e</sup> Régiment d'Artilleurs Parachutistes de Tarbes. À cette occasion, des collégiens ont participé à des ateliers de sensibilisation autour de la sécurité routière, de la laïcité ou encore du devoir de mémoire.

Un atelier dont le thème principal était le déplacement en deux roues, avec un focus sur le 2 roues-motorisés a été organisé avec la projection de vidéos, quiz et discussions avec un focus sur les équipements obligatoires et le respect du Code de la route.



- **Les modes doux**

Le stand de « La route se partage » a pu se déployer à plusieurs reprises tout au long de l'année :

- Le 3 juillet, le Vélo Club de Trie sur Baise (65) organisait le **championnat d'Occitanie de contre la montre, individuel et par équipes**, rassemblant 160 concurrents. Le bureau de la sécurité routière a mis en place un stand de « La route se partage » avec l'aide d'un Intervenant Départemental de Sécurité Routière.

Une cinquantaine de quiz enfants et adultes ont été renseignés, qui ont permis de rappeler les règles de bonne conduite et les comportements à adopter pour un partage de la route en sécurité. Les jeunes du Cyclo Club Triais se sont rendus sur le stand et en ont fait la promotion.



- Une sensibilisation sur le partage de la route a également été mise en place sur l'agglomération Tarbaise et sur le sud du département avec **la distribution de 25 000 sets de tables** dans 23 restaurants à l'été 2022.

La distribution s'est déroulée du 12 juillet au 08 août en lien avec le passage du Tour de France, période de très forte fréquentation touristique.

- Le bureau de la sécurité routière était également présent lors du passage du **Tour de France à Loudenvielle** avec les IDSR. Près de 500 personnes sont passées sur le stand avec 370 quiz remplis. 3 tirages au sort ont permis de faire gagner une quinzaine de maillots de vélo aux couleurs de « La route se partage ». Tous les participants se sont vus remettre de nombreux goodies : porte-clés rétro réfléchissants, brassards, bidons de vélo, quiz les incollables pour les enfants...



- La présence du stand la route se partage lors de **la semaine de la mobilité** le 16 septembre sur le site des transports de la Région à l'Arsenal de Tarbes.

- Lors du **changement d'heure** début novembre, un **concours** dont la promotion s'est réalisée sur 44 000 sacs à pains distribués dans 44 boulangeries autour de l'agglomération tarbaise entre le 03 novembre et le 14 novembre. Les sacs à pain sensibilisaient sur l'importance d'être vu mais également permettaient de participer à un quiz sur **le partage de la route** à l'aide d'un QR code. 125 personnes ont participé à ce concours. Les premiers prix ont pu gagner des sacs visibilité, des kits d'éclairage, et des révisions globales de leur vélo.



- À cette occasion, le bureau de la sécurité routière s'est associé à la Police Municipale de Tarbes pour réaliser une action de **sensibilisation devant le Lycée Jean Dupuy** à Tarbes. Les cyclistes en défaut d'éclairage étaient d'abord arrêtés par les policiers municipaux pour un rappel des règles. Ils étaient ensuite orientés vers l'équipe d'IDSR afin d'être sensibilisés sur les conséquences d'un mauvais éclairage. Les contrevenants sont repartis avec quelques conseils et des bracelets rétro-réfléchissants.

### • Les jeunes

Une **journée sécurité routière au lycée l'Arrouza** de Lourdes a eu lieu le 7 septembre 2021. 91 élèves répartis en 5 groupes ont pu participer à l'ensemble des ateliers tenus par les partenaires :



- un atelier code de la route et réactiomètre avec la Prévention MAIF
- les causes et les conséquences des accidents, discussions autour du film « Insoutenable » animé par la Prévention MAIF
- le test au choc et la valise alcool animés par la Prévention Routière
- le témoignage d'une descente aux enfers dans l'alcool et la drogue avec Vie Libre
- l'alcool en milieu festif et ses dangers avec les Étoiles des Pyrénées
- le cannabis et les distracteurs (infractions et risques pénal...) par la Police Nationale

La journée s'est terminée par le témoignage de notre IDSR Katy Quiguer ancienne accidentée de la route.

### • Les distracteurs

Du 29 septembre au 12 octobre, la diffusion dans les 15 salles des 5 cinémas du département du film ayant reçu le **1<sup>er</sup> prix du court-métrage de la sécurité routière** sur les distracteurs.

En 2020, un concours mis en place par la sécurité routière, ayant pour thèmes les distracteurs au volant et la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ou de stupéfiant a été proposé aux étudiants de 2<sup>e</sup> année de la section Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT de Tarbes. Le film gagnant a été choisi par un jury composé des services de l'État et des associations partenaires sur 14 films en compétition. Le premier prix avait été remis par le Préfet aux représentants de l'IUT accompagné d'un diplôme pour chaque étudiant lauréat. Le contexte sanitaire n'ayant pas permis sa diffusion en 2020, elle a été reportée à l'automne 2021.

### *b. Les élus référents de sécurité routière*

Après avoir sollicité, l'ensemble des communes suite aux élections municipales, **279 communes sur les 475 que compte le département ont désigné un élu référent** en matière de sécurité routière. Afin d'animer ce réseau, l'année 2021 a vu le démarrage de la publication de la 1<sup>er</sup> gazette des élus référents sécurité routière. Ce premier bulletin publié à l'automne a permis de faire connaître le bureau de la sécurité routière, donner des informations sur le rôle d'un élu référent et d'évoquer l'actualité des équipements hivernaux obligatoires. (cf. document en annexe)

### *c. Le dispositif Label Fête*

Le comité Label Fête permet de mettre en place des actions de prévention lors des soirées festives dans les communes qui le souhaitent. Pour cela, une association assure une présence en soirée ou le comité des fêtes s'organise et l'État lui prête du matériel et le finance pour un montant maximum de 800 €.

En 2021, le contexte sanitaire n'a pas permis aux comités des fêtes d'organiser des soirées festives. Seul le dossier de l'**Association des jeunes d'Avezac** a été déposé.

Une aide financière de 800 € et le prêt de matériel (éthylotest électronique et chimiques, affiches) ont permis la mise en place un stand sécurité routière lors des fêtes de la commune du 27 au 30 août 2021. La subvention a servi à financer un taxi pour ramener une trentaine de festifs chez eux. Sur le stand, 51 personnes sont venues se faire dépister et des éthylotests chimiques ont été distribués.



### *d. Bilan des interventions des associations*

La Prévention MAIF, la Prévention Routière, les étoiles des Pyrénées, la FFMC65, la compagnie POCPOC, Vie Libre, APS65, Wimoov et l'association d'aide et de soutien aux victimes sont les partenaires privilégiés de la coordination départementale.

En 2021, le PDASR a permis de financer les actions de sécurité routière à hauteur de 54 093€ répartis comme suit :

Orientation	Nombre d'accidents	Nombre de jours d'actions	Nombre de personnes sensibilisées	Montant attribué pour financer ces actions
Le risque routier professionnel	36,4%	2	10 entreprises	0,00 %
Les substances psychoactives	11,4%	89	2228	32,5%
Les jeunes	48,8%	95	3938	21,2%
Les seniors	30,3%	4	70	7,1%
Les modes doux	32,2%	7	700	20,80 %
Les deux roues-motorisés	10,2%	2	270	3,7%
Les distracteurs	26,9%	Diffusion du court métrage réalisé par les étudiants de l'IUT de Tarbes dans les cinémas du département		6,30 %

## • Les substances psychoactives

L'association « Les étoiles des Pyrénées » est l'association la plus impliquée dans la prévention alcool et stupéfiants en milieu festif dans le département.

Elle est présente sur le site de l'Arsenal tout au long de l'année. Suite aux restrictions sanitaires, l'association a repris une présence légère jusqu'à 21 h puis 23 h de fin mai à fin juin. À la demande de la préfecture et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, elle a renforcé sa présence sur le site 3 nuits par semaine.



Entre 5 et 7 bénévoles sensibilisent de 23 h à 6 h les jeudis, vendredis et samedis soir. Sur l'année, l'association a assuré 86 nuits de présences, a dépisté 2104 personnes dont 66,7 % étaient positives.

Elle était également présente lors du Gala de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes où elle a pu dépister 124 personnes dans la soirée dont 65 % positives.

Afin de sécuriser leurs interventions, le PDASR a financé l'acquisition d'un algeco qui a pu être installé sur le site de l'Arsenal avec accord de la mairie de Tarbes.

## • Les jeunes

### En écoles primaires :

L'association Prévention MAIF est intervenue dans 6 écoles et a sensibilisé 11 classes sur le piéton et le vélo.

L'association Prévention routière est intervenue dans 61 écoles pour sensibiliser sur le vélo 61 classes (1680 élèves).



La compagnie POCPOC a déployé son spectacle « Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller » avec un focus sur la traversée piétonne, le port de la ceinture...

7 établissements, 19 classes et 444 élèves ont été concernés.

Le spectacle est toujours autant apprécié des élèves comme des enseignants qui s'en servent de base pour retravailler les notions en classe.

### En collèges, lycées et CFA :

La prévention s'élargit en reprenant les thèmes du 2RM, de l'alcool, des stupéfiants et du code de la route. L'association Prévention MAIF est intervenue dans 4 établissements soit 16 classes et 274 élèves. L'association Prévention routière est intervenue auprès de 1305 élèves. Les associations Vie Libre et les Étoiles des Pyrénées sont également intervenues dans certains de ces établissements.



## • Les seniors

80 seniors du département ont pu bénéficier de 7 journées de sensibilisation menées par les 2 associations Prévention MAIF et Prévention routière avec l'intervention d'une auto-école pour 30 minutes avec des conseils de conduite pour chacun.

## • Les deux roues motorisées

La fédération des motards en colère des Hautes-Pyrénées a organisé une action « relais calmos » au col d'Aspin le 25 juillet. De nombreux motards ont pu s'arrêter pour bénéficier de quelques conseils sur la route et de pouvoir faire une pose et se restaurer.

L'association APS65 a permis à 6 jeunes de pouvoir passer le permis AM en contrepartie d'une participation à un chantier éducatif de prévention routière avec le concours de l'association Prévention MAIF.

## • Autres

L'association Prévention MAIF a également mené des actions au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation pour sensibiliser 14 personnes.

### *e. Bilan du prêt de matériel par nombre de jour de prêt*

Le matériel mis à disposition des associations et de toute personne souhaitant réaliser une action de prévention routière fait l'objet de diverses demandes même si la demande a été réduite en 2021 en raison de la crise sanitaire.

La piste vélo a néanmoins fait l'objet de 7 emprunts notamment dans le cadre du « Savoir Rouler à Vélo ». La valise alcool a été emprunté 2 fois, un des éthylotests électroniques est resté en prêt tout le second semestre auprès de l'association « Les étoiles des Pyrénées » pour leur intervention toutes les nuits des jeudi, vendredi et samedi. Le simulateur de freinage est sorti 2 fois pour des interventions au SPIP par l'association Prévention MAIF.

## **4. Le plan départemental d'actions de sécurité routière 2022**

L'appel à projet 2022 a été lancé en décembre 2021. Le dépôt des dossiers a été clos fin janvier 2022. 16 dossiers ont été déposés et 14 dossiers ont été jugés recevables. Le montant de l'enveloppe départementale pour effectuer les actions s'élève à 54 762€.

### *a. Les projets 2022 en régie ou accompagné des partenaires*

#### **• Actions liées aux substances psychoactives**

Le salon régional de l'agriculture a été l'occasion de sensibiliser le grand public aux effets de l'alcool au volant en déployant la piste alcool et en animant un stand avec la valise alcool. Le Préfet accompagné de la Présidente de la Région Occitanie et du Président du Conseil Départemental se sont déplacés sur le stand.

L'association Les étoiles des Pyrénées poursuit son activité 3 nuits par semaine sur le quartier de l'Arsenal à Tarbes, quartier festif regroupant discothèques, bars, cinéma, bowling... Le dispositif mobilise 5 bénévoles par nuit.

Le comité Label fête devrait reprendre de l'activité.



#### **• Actions liées aux 2 roues-motorisées**

Plusieurs actions sur les 2 roues-motorisées ont été réalisées ou sont programmées par Monsieur Moto départemental et la coordination dans l'année :

- une intervention au rallye citoyen le 14 avril auprès de collégiens.
- une intervention aux cadets de la république le 30 mars auprès de collégiens
- un partenariat avec la gendarmerie nationale pour monter une journée de rencontre motocycliste le 5 juin.
- 2 journées « reprise de guidon » avec une auto-école du département qui seront programmées une en juin l'autre en septembre

La FFMC interviendra dans les collèges et réitérera son « relais calmos » sur le col d'Aspin et sur le col du Soulor pendant l'été, certainement accompagnée de motards de la gendarmerie.

## • **Actions en lien avec les jeunes**

En ce qui concerne les maternelles, la compagnie POCPOC poursuit son action de sensibilisation sur le thème de la traversée piétonne et du port de la ceinture en voiture. **13 spectacles** sont programmés dans 13 établissements scolaires sur les mois d'avril et de mai.

Les primaires seront sensibilisés par l'association Prévention MAIF. L'association Prévention Routière va déployer son action Mobilipass pour les enfants du CP au CM2 pour une cible programmée de 2000 élèves.

Le bureau de la sécurité routière poursuit son travail de coordination pour organiser des actions dans les collèges et dans les lycées. Actuellement, une opération a déjà eu lieu au lycée de Lautréamont à Tarbes le 31 mars dernier. D'autres actions sont programmées au printemps au collège Maréchal Foch d'Arreau, au lycée Jean Dupuy et au collège Victor Hugo de Tarbes.

L'association Prévention Routière prévoit d'intervenir auprès de 630 collégiens, lycéens et CFA grâce à leur kit pédagogique Mobiligo, l'atelier « Vélo 10 erreurs », le support « Route et Prévention » accompagnés sur demande d'ateliers Simulateurs 2RM, Testochoc, Parcours alcoolémie/stupéfiants et la valise alcool. Des animations flash à la sortie des lycées sur l'éclairage et la visibilité en 2RM ou sur les risques du piéton.

## • **Actions en lien avec les modes doux**

La coordination s'associera au **Tour de France 2022** avec cette année, une présence sur le FAN PARK de Lourdes les 20 et 21 juillet. Cette action est un rendez-vous incontournable dans le département pour sensibiliser le plus grand nombre sur le partage de la route.

L'Association d'Aides et de Soutien aux Victimes de la route sera présente sur la Tour d'Occitanie avec des stands aux départs et aux arrivées ainsi que 3 véhicules dans la caravane. Cette année, cette compétition cycliste internationale débutera de l'agglomération tarbaise. La sensibilisation du grand public se fera avec l'aide des questionnaires de la route se partage.

## • **Actions en lien avec le risque routier professionnel**

La coordination poursuit l'animation du **club sécurité routière** dont la prochaine réunion se tiendra début mai avec pour thème la fatigue au volant. À cette occasion, les entreprises du club préparent activement des animations pendant la semaine de la sécurité routière au travail du 9 au 13 mai 2022.

La diffusion de la prochaine gazette destinée aux élus référents de sécurité routière promouvra dans le cadre de la semaine de la sécurité routière au travail le recrutement de collectivités qui souhaiteraient s'associer au club.

## • **Actions en lien avec le respect des priorités en agglomération**

Au vu du nombre très important du non-respect des priorités, **un film de sensibilisation** va être réalisé et diffusé sur le site départemental de sécurité routière ainsi que sur les réseaux sociaux avec des prises de vue locales d'infractions au code de la route : non respect d'un feu rouge, d'une priorité à droite...

## b. Le financement des actions 2022

Le financement des dossiers se reporte comme suit :

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2022	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
LES JEUNES	Le p'tit tour USEP	Ecoles du département	40 classes – 900 élèves	USEP
	Éducation routière les lycées et IME + animations flash éclairages en bon état des 2RM + risques distracteurs	Lycées du département	630 Jeunes de 15 à 18 ans	La Prévention Routière
	Éducation routière en Primaires : Savoir rouler à vélo + être piéton et passager d'un véhicule + animation flash aux abords des établissements	Les écoles primaires du département	2000 élèves du CP au CM2	La Prévention Routière
	Education Routière de la Jeunesse	Les établissements du département	jeunes collégiens et lycéens entre 90 et 100 jeunes	FFMC 65
	Trotter en toute liberté sans se faire écabouiller – Spectacle sensibilisant sur les comportements fondamentaux de protection dans la rue (traversée aux passages piétons), la ceinture dans la voiture...	Les écoles primaires et maternelles du département	10 spectacles enfants de 4 à 8 ans	POCPOC

Pour un montant global accordé de 13 850€

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2022	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
LES SENIORS	« La bonne conduite des seniors » : évaluer les aptitudes réelles d'usagers de la route avec une auto-école – réactualiser les connaissances	dans tout le département	+ de 60 ans une 20ème de personnes	La Prévention Routière
	Renforcement de l'accompagnement de la mobilité des seniors sur le vélo avec le bureau Montagne des 3 vallées /- vélo-école	QPV Lourdes, Tarbes, Bagnères, Tournay, Capvern, Labarthe de Neste	140 personnes	WIMOOV
	Actions seniors avec une auto-école	dans tout le département	240 personnes	MAIF

Pour un montant global accordé de 6 743€

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2022	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
CONDUITE APRES USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (Alcool, Stupéfiants)	La prévention routière dans les forums	Tarbes Salon des Seniors	200 personnes	La Prévention Routière
	Prévention en milieu festif	L'Arsenal à Tarbes + Dans le département	5000 personnes	Les étoiles des Pyrénées
	Prévention et connaissances des risques liés aux addictions	Lycées, collèges, festivals, soirées festives	200 personnes	Vie Libre

Pour un montant global accordé de 5 100€

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2022	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
LE PARTAGE DE LA VOIRIE / LES MODES DOUX	Participation à la route d'Occitanie sur le partage de la route avec les cyclistes	Stands au départ et à l'arrivée ainsi que 3 voitures dans la caravane	Tout public	A-A-S-V (Association d'Aide et de Soutien aux victimes)

Pour un montant global accordé de 1 000€

Enjeu	TITRE ACTION PDASR 2022	LOCALISATION DE L'ACTION	PUBLIC DE L'ACTION	PORTEUR DE L'ACTION
LES DEUX ROUES MOTORISEES	Relais Calmos au pied des cols pyrénéens	Col d'Aspin et du Soulor	Tout public	FFMC 65
	Journée de rencontre motocycliste	Tarbes et les routes du département	70 motards	Gendarmerie
	Journées Perfectionnement Moto (2Roues) : plateau, maniabilité, trajectoires de sécurité	Tournay	24 personnes	Auto-école

Pour un montant global accordé de 8 300€

Sur 2022, le dispositif Label Fête sera réitéré. Le montant des subventions distribuées en année normale hors crise sanitaire s'élève autour de 10 000€. Actuellement, 4 comités des fêtes ou associations sont intéressées et devraient déposer un dossier dans les semaines à venir. Les dossiers sont à déposer avant le 15 septembre 2022.

# La gazette des élus référents de sécurité routière

Numéro 1 - Septembre 2021

## Le rôle d'un élu référent

Vous avez été désigné *Elus Référents de Sécurité Routière* à l'automne 2020. Vous êtes donc l'interlocuteur privilégié sur tous les sujets liés à la sécurité routière dont les aménagements de l'infrastructure routière, la signalisation mais aussi des actions de prévention sur votre territoire.

## Où trouver de l'aide ?

Pour assurer ce rôle, vous n'êtes pas seul... Toute l'équipe du bureau de la sécurité routière de la Préfecture se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



Nous sommes joignables

par mail [pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr)  
au 05 62 56 63 25.

Cette gazette sera le lien privilégié pour vous informer des dernières actualités. Vous y trouverez des propositions pour réaliser des actions de prévention simples à mettre en place ou des éléments d'information sur la réglementation. Les publications auront lieu régulièrement en fonction de l'actualité.



Nous mettons à votre disposition des affiches, des flyers... Nous sommes en relation avec des associations qui peuvent se déplacer sur votre territoire pour monter des actions de prévention à destination des seniors, des jeunes, d'un public festif...

Vous trouverez toutes les ressources sur le site [www.securiteroutiere65.fr](http://www.securiteroutiere65.fr)

## Actualités : les équipements hivernaux obligatoires



À partir de 2021, chaque année, en période hivernale (s'étendant du 1er novembre au 31 mars), il sera obligatoire d'équiper son véhicule **en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige**, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien).

L'objectif de cette nouvelle réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Il s'agit aussi d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation.

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds. De nouveaux panneaux de signalisation informeront de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – sont conservés à bord du véhicule.

L'arrêté préfectoral a été signé le 28 septembre 2021. L'arrêté et le zonage précis des Hautes-Pyrénées sont accessibles sur notre site [www.securiteroutiere65.fr](http://www.securiteroutiere65.fr)

Le ministère a diffusé une information générale avec les zonages de l'ensemble des massifs. Retrouvez cette information sur : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-en-voiture/equipement-de-la-voiture/nouveaux>



## **Contact**

---

Bureau de la sécurité routière  
Place Charle de Gaulle  
65000, Tarbes  
tèl : 05.62.56.65.65  
[www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)  
[www.securiteroutiere65.fr](http://www.securiteroutiere65.fr)